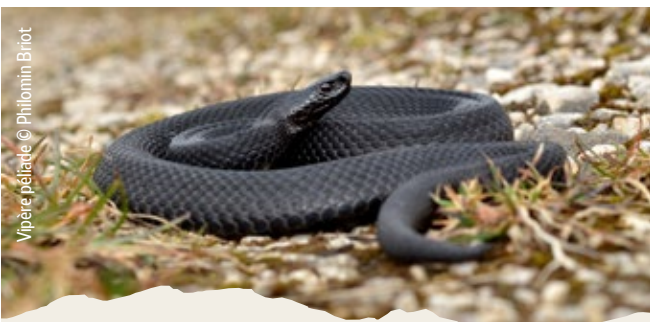


DES POPULATIONS FRAGILES ET PARTICULIÈREMENT MENACÉES

Bien que protégés par la loi, les serpents sont pourtant menacés ! Les populations des quatre vipères présentes en France **voient leurs effectifs décliner de manière préoccupante**.

La cause ? Les serpents souffrent de la **raréfaction de leurs territoires de vie** (« herbes folles ») et des **interventions mécaniques** sur ces derniers, aux conséquences radicales pour ces animaux fragiles. Ils sont également souvent **directement tués par des personnes se croyant en danger** en leur présence. Et ce, malgré une réglementation qui interdit formellement de les tuer ou de détruire leur habitat !

Enfin, chez les vipères, qui ne se reproduisent pas avant l'âge de 3 à 5 ans, **moins d'une femelle sur quatre survit à sa première mise bas** tant l'exercice lui est coûteux en énergie. Les survivantes mettront souvent 3 ans avant de pouvoir redonner la vie à entre 3 et 13 petits, et seuls 7 % d'entre eux parviendront à l'âge adulte. Dès lors, chaque vie devient très précieuse...



Vipère péliade © Philomin Birot

QUE DIT LA LOI ?

Les serpents de France et leurs habitats sont strictement protégés par la loi et il est formellement interdit de leur porter atteinte.

SANCTION POSSIBLE



3 ANS



150 000 €

Arrêté du 8 janvier 2021 du Code de l'environnement

QUELLES ESPÈCES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ?



Tous les serpents présents en Bourgogne-Franche-Comté voient aujourd'hui leurs effectifs décliner. **Sept espèces de serpents** vivent dans notre région dont cinq couleuvres et **deux vipères** : la vipère aspic considérée comme « quasi menacée » et la vipère péliade qui est en danger d'extinction.



VIPÈRE ASPIC

VIPÈRE PÉLIADE

© Pierre Cheveau

© Thibault Cuenot

Une réalisation LPO Bourgogne-Franche-Comté en partenariat avec la SHNA-OFAB. Dans le cadre du programme R-PETO[S], ce support bénéficie du soutien financier de :



Crédits distinction couleuvres et vipères : Fabien Dubois et Camille Combes. Photo de couverture : Vipère péliade © Pierre Cheveau. Conception graphique : Section Graphik. Imprimeur : L'imprimeur Simon.

LES VIPÈRES



ET SI ON ESSAYAIT DE MIEUX LES CONNAÎTRE POUR APPRENDRE À COHABITER ?

On a souvent peur de ce qu'on ne connaît pas, ou de ce que l'on connaît mal. Observer une vipère autour de chez soi est une vraie chance : c'est le signe d'un cadre de vie préservé !

Apprenons à mieux connaître ces animaux passionnants et laissons-leur une place à nos côtés.



Agir pour la biodiversité



DES ANIMAUX AGRESSIFS ? FAUX!

Les serpents sont craintifs. **Venimeux ne veut pas dire agressif!** Le venin des serpents est destiné à la chasse avant d'être un moyen de défense. Une vipère ne mordra qu'en dernier recours: si elle se sent particulièrement menacée et qu'elle ne peut plus fuir.

Envenimer un agresseur qui n'est pas une proie la privera de ses moyens de s'alimenter pour une dizaine de jours... une diète forcée qu'elle évite autant que possible! En France, trois morsures de vipères sur quatre sont ainsi dites « blanches » ou « sèches », c'est-à-dire sans venin.

La meilleure des préventions contre les morsures est de porter des chaussures montantes et de bien regarder où l'on met les mains et les pieds!



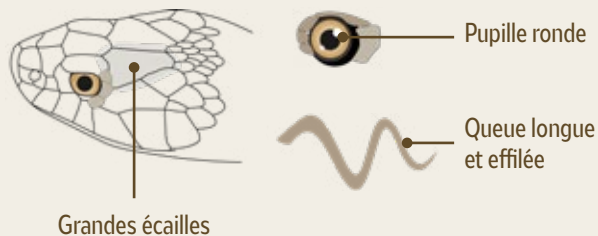
UN VÉRITABLE ALLIÉ DU JARDIN ET DES MILIEUX NATURELS

Auxiliaires des jardins, les serpents se nourrissent notamment de ravageurs comme certains rongeurs. Les observer en bordures de parcs, jardins, chemins broussailleux ou au pied de murets est naturel. Ils régulent leur température! **Pas d'inquiétude si vous en croisez un, il cherchera la fuite**, et s'il ne le fait pas c'est qu'il compte sur sa discrétion pour rester tranquille.

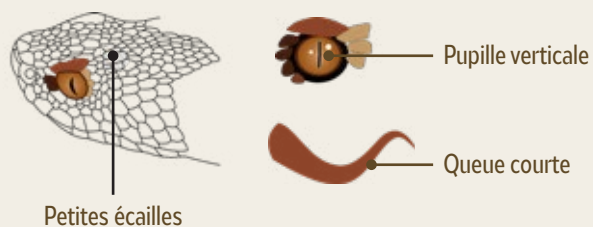
Comme toutes les espèces, les serpents jouent **un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes** et participent au maintien de l'équilibre des milieux naturels. Par exemple, dans le monde, et sans la prédation exercée par les serpents, les rongeurs, en véhiculant des maladies transmissibles à l'homme, occasionneraient bien davantage de morts que les serpents eux-mêmes! L'étude du venin des serpents est aussi à **l'origine de nombreux progrès médicaux**.

COULEUVRES ET VIPÈRES, COMMENT LES DIFFÉRENCIER ?

COULEUVRE

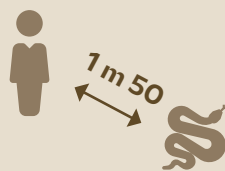


VIPÈRE



Critères valables pour les espèces indigènes françaises

COMMENT RÉAGIR LORS D'UNE RENCONTRE ?



Restez calme et reculez d'environ 1 mètre 50 pour ne pas apeurer le serpent. Il ne vous considérera alors plus comme un danger potentiel. Bien entendu, ne le touchez pas et **évit**ez les gestes brusques.

À l'inverse de la couleuvre qui a souvent un tempérament vif, la vipère est, elle, très calme et lente. Elle restera blottie et soufflera si vous êtes trop proche. Il faut vraiment la bousculer pour provoquer une réaction agressive.

EN CAS DE MORSURE DE VIPÈRE

LES BONS GESTES À SUIVRE

Même si les cas d'envenimations sont rares, toute morsure doit être prise au sérieux et faire l'objet d'une prise en charge médicale. **Restez calme**, vous avez plusieurs heures devant vous pour être pris en charge.

APPELEZ LE

15
18
112

1.

Attendez les secours auprès de la personne (une surveillance en milieu hospitalier sera nécessaire dans tous les cas).

2.

Mettez la victime au repos, **immobilisez le membre atteint en le surélevant légèrement** pour limiter le gonflement.

3.

- Laver la plaie à l'eau et/ou au savon puis utiliser un désinfectant sans éther ni alcool.
- Enlever rapidement tout élément de compression pouvant entraîner un gonflement ou un œdème : bagues, bracelets, chaussures...
- Appliquer un bandage (type bande Velpeau) sur le membre mordu en partant de la racine vers l'extrémité du membre sans serrer le bandage, les pouls doivent rester palpables.

Surtout pas de garrot!

EN ATTENDANT LES SECOURS



À ÉVITER IMPÉRATIVEMENT

Pour ne pas aggraver les lésions :

- ne pas sucer la morsure, la cautériser, l'inciser ou poser un garrot ;
- utiliser un Aspivenin (petite pompe d'aspiration) n'est d'aucune utilité ;
- ne pas prendre de l'aspirine aux effets anticoagulants ;
- ne pas prendre de boissons énergisantes (café, alcool...) car il est important de ne pas accélérer son rythme cardiaque.

STOP AUX IDÉES REÇUES!

En France, sur les quelque **300 envenimations annuelles** par morsure de vipère, on dénombre **1 décès tous les 10 ans environ**. À titre de comparaison, les morsures de chiens domestiques nécessitent par exemple 60 000 hospitalisations par an, et occasionnent au moins 16 décès tous les 10 ans!